

En 1673, le gouverneur de Frontenac décidait de bâtir un fort sur les bords du lac Ontario pour surveiller les mouvements des Iroquois. Vers la fin de juin de cette année, M. de Frontenac partait de Montréal, afin de mettre son projet à exécution le plus tôt possible. La flottille qui conduisit le gouverneur au lac Ontario se composait de quatre bateaux plats et de cent vingt canots, qui portaient six canons et quatre cents hommes.

M. de Lanaudière fit partie de cette expédition. Au témoignage de M. de Frontenac même, il s'y conduisit de brillante façon.

A son retour de ce périlleux voyage, le gouverneur de Frontenac attachait M. de Lanaudière à sa personne en le nommant lieutenant de ses gardes. Cet emploi militaire était très recherché.

On sait les difficultés qui s'élevèrent en 1674, entre M. François-Marie Perrot, gouverneur de Montréal, et M. de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France. Celui-ci garda Perrot en prison pendant dix mois à Québec, puis l'envoya en France.

Le 10 février 1674, M. de Frontenac donnait la commission suivante à M. de Lanaudière :

“ Les plaintes et les avis que nous avons sus de la mauvaise conduite du sieur Perrot, gouverneur particulier de l'île et de la ville de Montréal, et ses contraventions aux ordres de Sa Majesté et aux nôtres, nous ont obligé de le mander en cette ville et de nous assurer de